



FICHE DE POSTE

Chargé (e) de mission

Plan de Gestion

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Filière : technique

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Catégorie : B

Statut : contractuel de droit public (3 ans)

Durée du travail : 35h

Lieu de travail : Morcenx-la-Nouvelle – Site d'Arjuzanx

Positionnement hiérarchique :

- placé sous l'autorité directe de la Directrice / Conservatrice du Site

MISSIONS DU POSTE

Sous la responsabilité de la Directrice / Conservatrice, le (la) Chargé (e) de mission Plan de Gestion :

- contribue à la rédaction du premier plan de gestion de la réserve naturelle ;
- organise et anime les réunions de travail thématiques avec les acteurs identifiés et impliqués dans la gestion de la réserve naturelle ;
- concourt à la mise en œuvre des opérations du plan de gestion ;

Et peut assurer, en cas d'absence, la suppléance de la Directrice/conservatrice.

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE

Contribuer à la rédaction du plan de gestion :

Le chargé de mission :

- réalise la mise à jour du diagnostic et des facteurs d'influence ;
- réalise les cartes nécessaires à la bonne compréhension du plan de gestion ;
- définit les indicateurs d'état et de pression ;
- définit les enjeux, objectifs à long terme et objectifs opérationnels ;
- intègre le diagnostic d'ancrage territorial ;
- intègre le diagnostic de vulnérabilité sur les changements climatiques ;
- rédige les fiches actions d'un point de vue technique et d'un point de vue financier ;
- priorise les actions et établit leur planification pour la durée du plan de gestion ;
- met en forme le document final .

Organiser et animer les réunions de travail thématiques avec les acteurs identifiés et impliqués dans la gestion de la réserve naturelle :

Le chargé de mission :

- prépare la phase de concertation ;

- organise et anime les réunions de travail nécessaires à l'avancement de la mission ;
- travaille avec les gardes naturalistes de la réserve pour l'analyse et l'interprétation des données ;
- travaille en relation avec les services de l'Etat compétents pour la gestion des réserves naturelles dans les Landes ;
- organise des réunions de travail avec l'ONF pour une bonne articulation de l'aménagement des parcelles bénéficiant du régime forestier avec le plan de gestion ;

Concourir à la mise en œuvre des opérations du plan de gestion :

Le chargé de mission :

- concourt à l'organisation du travail des gardes naturalistes conformément à la planification des opérations prévue dans le plan de gestion ;
- participe aux activités de suivi naturalistes ;
- concourt à l'organisation des réunions du comité consultatif de gestion ;
- concourt à la rédaction du rapport d'activité de la réserve naturelle ;
- participe à l'élaboration du budget de la réserve naturelle ;

Et toute autre tâche en lien avec le guide d'élaboration des plans de gestion de l'OFB (CT 88= ainsi que toute autre tâche à exécuter pour l'exercice de ses missions.

Conduire, piloter et mener à bien le projet « Rédaction du plan de Gestion » :

Le chargé de mission :

- organise et pilote le projet ;
- détermine le plan d'action et les compétences nécessaires à la réalisation du projet ;
- planifie le projet et ordonne ses tâches ;
- suit l'avancement des tâches et du projet ;
- estime les coûts et les délais, les suit pour s'assurer du respect ;
- réunit les acteurs projet ;
- attribue des tâches aux acteurs projet selon leurs compétences ;
- manage de manière transversale l'équipe projet au quotidien ;
- anime les réunions et fait un reporting régulier et exhaustif à la Conservatrice.

MOYENS MIS A DISPOSITION POUR EXERCER LES ACTIVITES ET TACHES

- Véhicules de service ;
- Matériel scientifique et matériel technique ;
- Vêtements et chaussures de travail.

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

L'exercice des missions de ce poste peut nécessiter :

- des horaires décalés ;
- une présence durant les samedis, dimanches et jours fériés ;
- des aptitudes à effectuer des tâches physiques (marche, déplacements dans des environnements accidentés, manutention de matériel ...).

L'agent doit impérativement être titulaire du permis de conduire catégorie B.

CONNAISSANCES - EXPERIENCES ET APTITUDES REQUISES

Savoirs :

- formation supérieure (type Master 2) avec spécialité en écologie
- Connaissances naturalistes
- Connaissance et pratique de la méthodologie de rédaction des plans de gestion des réserves naturelles
- Maîtrise des outils bureautique et cartographiques (Qgis)
- Connaissance des politiques publiques ainsi que du droit et de la réglementation de l'environnement

Savoir-faire :

- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Capacité à adapter son discours à différents publics
- Force de proposition
- Conduite de projet

Savoir être :

- Sensibilité à la protection de la nature
- Sens du travail en équipe
- Autonomie
- Adaptabilité